



OBSERVATOIRE DU SAHARA ET DU SAHEL
SAHARA AND SAHEL OBSERVATORY

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

**EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE
DE LA STRATEGIE 2020 ET ELABORATION
DE LA STRATEGIE 2030 DE L'OBSERVATOIRE
DU SAHARA ET DU SAHEL**

TERMES DE REFERENCES

[AO/OSS/ EvalStrat2020/Strat2030/110419-7]

Tunis, le 11Avril 2019

NOTE PRÉLIMINAIRE

L'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS) lance un appel à manifestation d'intérêt pour «l'évaluation de la mise en œuvre de sa Stratégie 2020 et l'élaboration de sa Stratégie 2030 », dont les termes de référence sont joints à cette note (Annexe 2).

Les bureaux d'études ou groupements de consultants intéressés par cette évaluation pourront faire acte de candidature en transmettant leurs dossiers, soit :

1. Par voie électronique en mentionnant dans l'objet du message «Appel à manifestation d'intérêt : évaluation de la mise en œuvre de la Stratégie 2020 de l'OSS et élaboration de sa Stratégie 2030 » à l'adresse suivante : procurement@oss.org.tnet ce au plus tard le 3 Mai 2019 à 16h ; ou
2. Par pli, dans une enveloppe fermée portant clairement la mention : «Appel à manifestation d'intérêt : évaluation de la mise en œuvre de la Stratégie 2020 de l'OSS et élaboration de sa Stratégie 2030» à l'adresse suivante :

Observatoire du Sahara et du Sahel
Boulevard du Leader Yasser Arafat
BP31, 1080 Tunis Cedex, Tunisie

Au plus tard le 3 Mai 2019 à 16h(heure tunisienne), le cachet du bureau d'ordre de l'OSS faisant foi

Les études à entreprendre seront menées par un bureau d'études ou un groupement de consultants possédant les qualifications, les compétences et l'expérience appropriées, notamment:

- Des qualifications universitaires équilibrées et appropriées;
- Une expérience étendue et prouvée dans les domaines jugés pertinents pour l'étude considérée et/ou dans des domaines connexes ;
- Une connaissance et une expérience suffisante du contexte lié au développement durable, à l'eau, à l'environnement et au changement climatique en Afrique

Les bureaux d'études ou groupements de consultants intéressés sont priés d'indiquer leur intérêt à fournir les services décrits dans les TdR joints à l'appel à manifestation d'intérêt. Ils fourniront toutes les informations utiles sur leurs capacités, leurs expériences, leurs connaissances et leurs qualifications pertinentes, ainsi que toute autre information démontrant leur capacité à fournir les services requis (documentation, références de services similaires, expérience de missions comparables personnel qualifié, etc.) et sur un budget approximatif.

Les soumissionnaires devront également remplir le formulaire fourni à l'Annexe I de ce document (les Annexes I et II concernent les TDR de l'étude et non ceux de l'appel à manifestation d'intérêt).

ANNEXE I | FORMULAIRE DE MANIFESTATION D'INTERET

Le formulaire de manifestation d'intérêt doit être joint au dossier fourni dans la note préliminaire. **Le formulaire** comportera une déclaration signée par le chef de file au nom de l'ensemble des entités juridiques ou des consultants à l'origine de ladite manifestation d'intérêt.

Tous les renseignements figurant ci-dessous ne doivent concerner que l'entité ou les entités juridique(s) soumettant ladite manifestation d'intérêt.

1- MANIFESTATION D'INTERET SOUMISE PAR [IDENTITE DU CANDIDAT]¹

	Nom(s) de l'entité ou des entités juridique(s) soumettant la présente manifestation d'intérêt ¹
Chef de file ¹	
Membre 2 ²	
Etc. ²	

¹ selon le formulaire d'engagement solidaire.

² ajouter ou supprimer autant de lignes que nécessaire pour les membres du groupement.

2- PERSONNE DE CONTACT

Nom	
Organisation	
Adresse	
Téléphone	
Télécopie	
Adresse électronique	

3- DOMAINES DE SPECIALISATION

Veuillez utiliser le tableau ci-dessous pour indiquer les domaines de spécialisation (considérés comme pertinents en rapport avec l'étude considérée) de chaque entité juridique ou consultant soumettant la présente manifestation d'intérêt, en inscrivant ces domaines de spécialisation en tête de chaque ligne et le nom de l'entité juridique en tête de chaque colonne. Cochez alors la/les case(s) correspondant au(x) domaine(s) de spécialisation dans le(s)quel(s) chaque entité juridique possède une expérience significative. **[10 domaines au maximum]**

	Chef de file	Membre 2	Membre 3	Etc. ³
Spécialisation pertinente n° 1				
Spécialisation pertinente n° 2				
Etc. ³				

³ Ajouter ou supprimer autant de lignes et/ou de colonnes que nécessaire. Dans le cas où cette manifestation d'intérêt serait soumise par une entité juridique individuelle, le nom de cette dernière devrait être indiqué sous la rubrique «Chef de file» (et les colonnes suivantes seraient à supprimer en conséquence)

4- CAPACITE ECONOMIQUE ET FINANCIERE

Pour les bureaux d'études, merci de bien vouloir compléter le tableau «Données financières» suivant⁴ à partir de vos comptes annuels et de vos projections les plus récentes.

Si vos comptes annuels ne sont pas encore disponibles, pour cette année ou l'année passée, indiquez vos estimations les plus récentes, en identifiant, d'une manière claire, en italique, les chiffres estimés. Pour l'ensemble des colonnes, les chiffres doivent être établis sur la même base, de manière à permettre une comparaison directe d'une année sur l'autre - si la base d'établissement des chiffres a changé pour une année, cela doit faire l'objet d'une note explicative au bas du tableau. Toute clarification ou explication qui serait jugée nécessaire peut également être fournie.

Données financières	Avant-dernier exercice 2017	Dernier exercice 2018	Exercice en cours 2019 (Estimation)
Chiffre d'affaires annuel			

⁴ Si la présente manifestation d'intérêt est soumise par un groupement, les données du tableau ci-dessus doivent correspondre à la somme des données des différentes entités juridiques.

5- EFFECTIFS

Prière d'indiquer les renseignements suivants⁵ en effectif pour l'exercice précédent et pour l'exercice en cours.

Effectif moyen	Dernier exercice(2018)		Exercice en cours (2019)	
	Total général	Profils et total pour les domaines en rapport avec l'étude ⁶	Total général	Profils et total pour les domaines en rapport avec le marché ^{6e}
Personnel permanent ⁷				
Autre personnel ⁸				
Total				
Personnel permanent en pourcentage de l'effectif total (%)	%	%	%	%

⁵ Si la présente manifestation d'intérêt est soumise par un consortium, les données du tableau ci-dessus doivent correspondre à la somme des données des différentes entités juridiques.

⁶ Correspondant au cumul des personnels dans les spécialisations pertinentes recensées au point 3 ci-dessus

⁷ Personnel employé directement par le candidat sous statut permanent (contrats à durée indéterminée)

⁸ Autre personnel qui n'est pas directement employé par le candidat sous statut permanent (contrats à durée déterminée)

6- EXPERIENCE

Veillez compléter le tableau utilisant le modèle ci-dessous pour résumer les principaux projets pertinents en rapport avec le présent marché qui ont été menés à bien au cours des 5 dernières années par l'entité ou les entités juridique(s) soumettant ladite manifestation d'intérêt. Le nombre de références fournies ne doit pas excéder 15 pour l'ensemble de l'offre.

Réf. n° (maximum 15)	Intitulé du projet		...						
Nom de l'entité juridique	Pays	Montant total du projet (en euros)	Part obtenue par l'entité juridique (%)	Quantité de personnel fournie	Nom du client	Source du financement	Dates (début/fin)	Nom des membres éventuels du consortium	
...
Description détaillée du projet						Nature des services fournis			
...						...			

7- SIGNATURE

Nom	
Signature	
Date	

ANNEXE II | TERMES DE REFERENCE
EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE
2020 ET ELABORATION DE LA STRATEGIE 2030
DE L'OBSERVATOIRE DU SAHARA ET DU SAHEL

1. CADRE DE LA STRATEGIE 2020

La Stratégie 2000 de [l'Observatoire du Sahara et du Sahel](#) (OSS) adoptée lors de son Assemblée générale de 1997 à Niamey et confirmée par celle de Rabat, en mars 2000, s'était située dans un contexte africain et international marqué par l'adoption, en juin 1994, de la Convention des Nations Unies de Lutte Contre la Désertification « CNULCD » et le démarrage de sa mise en œuvre.

Adoptée en 2004, la stratégie 2010 a visé la consolidation des acquis de l'organisation des précédentes périodes et à renforcer ses capacités afin de relever de nouveaux défis. Cette stratégie avait réaffirmé l'engagement de l'institution au soutien de la mise en œuvre de l'Agenda 21 et de la

CNULCD dans la zone d'action, tout en s'élargissant aux autres conventions environnementales internationales (CCNUCC et CBD), et à l'initiative environnementale du NEPAD.

La mise en œuvre de la stratégie 2010 de l'OSS avait permis de conforter l'institution dans son rôle d'acteur dans le domaine de la gestion des aquifères transfrontaliers autour de 3 projets majeurs [Système aquifère du Sahara septentrional (SASS), Système aquifère Iullemeden (SAI) et ressources en eau dans la région de l'Inter Governmental Authority on Development (IGAD)] mais aussi de consolider les acquis des périodes précédentes en matière de systèmes de surveillance environnementale, de suivi-évaluation des Plans d'action environnementaux.

L'OSS s'était par ailleurs investi dans des études sur la gestion préventive des impacts prévisibles des changements et de la variabilité climatiques et avait contribué à mettre à disposition des pays de l'information utile à la prise de décision.

La [stratégie 2020](#) de l'organisation, adoptée en 2012, a pour ambition d'apporter des réponses aux besoins réels des pays de sa zone d'action en s'appuyant sur les trois conventions de Rio, le NEPAD et les politiques sectorielles d'intégration des différentes sous-régions économiques de la zone d'action de l'OSS (UMA, CEDEAO et IGAD). Gardant les OMDs comme critère de développement, elle a pour objectif de consolider les acquis de l'institution et de cadrer, autant que faire se peut, avec les stratégies sectorielles de ses membres et partenaires au niveau de la région.

La stratégie 2020 de l'OSS a été conçue pour conduire au développement d'un programme scientifique et technique, d'intérêt pour tous et dont les thèmes sont insuffisamment abordés par les multiples institutions existantes, ayant pour finalité d'une part son appropriation par les partenaires nationaux, sous-régionaux et régionaux, et d'autre part l'appui ou l'accompagnement de la mise en œuvre des stratégies de développement durable des pays.

Elle va ainsi au-delà du simple appui aux pays pour la production d'information environnementale à caractère scientifique et technique, mais a pour but de construire un cadre permettant l'intégration de cette information dans le processus décisionnel.

Les activités dans la stratégie 2020 de l'OSS se déclinent en 4 axes d'actions principaux :

Pour la dimension Eau :

- Développement d'outils de la Gestion Intégrée et Concertée des Ressources en Eau(GICRE) sur plusieurs systèmes aquifères du Circum-Sahara ;
- Appui aux Mécanismes de concertation : systèmes d'aide à la prise de décision et aspects usage et circulation de l'information.

Pour la dimension Terre :

- Appui au renforcement des systèmes africains d'observation et de suivi évaluation ;
- Promotion et développement de la gestion durable des Terres.

Pour la dimension Interactions Climat Société et Services écosystémiques

- Evaluation de la vulnérabilité et adaptation aux impacts du changement climatique ;
- Rôle de Biodiversité et évolution des services écosystémiques ;
- Influence des Sociétés et socio-économie de l'environnement ;
- Ressources et options énergétiques.

Pour la dimension Information & Connaissance

- Diffusion du « savoir-faire » de l'OSS auprès des différents acteurs et partenaires de la gestion de ressources naturelles et du développement dans l'espace Sahélo-saharien ;
- Renforcement de la visibilité, le rayonnement et la présence de l'OSS sur la scène africaine et Internationale ;
- Facilitation de la mobilisation de partenariats stratégiques et les alliances avec d'autres institutions.

Cette Stratégie a fait l'objet d'une évaluation à mi-parcours en 2016 et présentée lors de la 5^{ème} Assemblée Générale de l'OSS. Lors de cette évaluation il avait été recommandé notamment une évolution du cadre de la Stratégie 2020 afin de prendre en compte les évolutions récentes sur la scène régionale et internationale notamment par la prise en compte des Objectifs du Développement durable(ODD), des politiques et stratégies sectorielles régionales, et de nouvelles thématiques. À cet effet un Plan d'actions complémentaires (2016-2020) a été présenté et validé par les instances de l'OSS.

Il est important de souligner que l'OSS a été accrédité par le Fonds d'Adaptation et le Fonds Vert pour le Climat en 2013 et 2017 respectivement. Il met en œuvre actuellement un certain nombre de projets et de services auprès de ses pays membres dans ce cadre.

Durant la période 2012 – 2018, plusieurs pays du Sud et du Nord ont intégrés l'OSS en tant que membres de l'organisation.

Les présents termes de références sont élaborés en vue du recrutement d'un Bureau d'Etudes ou d'un Groupement de consultants expérimenté pour l'évaluation de la Stratégie 2020 et l'élaboration de la Stratégie 2030 de l'OSS.

2. OBJECTIFS DE LA PRESTATION

Sur la base des différents bilans ayant porté sur l'organisation et ses programmes, l'objectif global de cette consultation demandée par le Conseil d'Administration de l'OSS en 2018, est de préparer **deux documents distincts** qui seront présentés lors de l'Assemblée Générale de l'OSS au printemps 2020 :

- Un premier document cohérent et intégré sur l'évaluation de la stratégie 2020. Ce document devra notamment :
 - Evaluer et analyser le niveau d'atteinte des objectifs de la stratégie, et
 - Identifier les leçons apprises et les recommandations pour l'élaboration de la nouvelle Stratégie.
- Un second document portant sur une proposition de stratégie à l'horizon 2030. Ce document devra notamment :
 - Identifier les objectifs à court, moyen et long termes des différents axes d'intervention de l'OSS en lien avec les problématiques et enjeux de sa zone d'action ;
 - Proposer éventuellement de nouveaux axes d'intervention,
 - Proposer des indicateurs de suivi de la stratégie 2030.

3. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus pour cette étude sont :

1- Une évaluation sur la mise en œuvre de la stratégie 2020 de l'OSS structurée à minima autour des points suivants :

- Organisations des activités et financements mobilisés,
- Evaluation des résultats pour chaque axe thématique,
- Pertinence des actions de l'OSS,
- Principales difficultés rencontrées lors la mise en œuvre de la Stratégie 2020,
- Leçons apprises, recommandations et perspectives à l'horizon 2030.

2- Une proposition de Stratégie de l'OSS à l'horizon 2030 structurée à minima autour des points suivants :

- Analyse situationnelle de la place et du rôle actuels ainsi que des acquis de l'OSS,
- Problématique et enjeux de la zone d'action de l'OSS à l'horizon 2030,
- Principes fondamentaux, grandes orientations de la stratégie et axes d'intervention,
- Objectifs et résultats attendus de chaque axe d'intervention,
- Une projection de la place et du rôle de l'OSS dans le contexte institutionnel africain et mondial et renforcement des partenariats.

4. METHODOLOGIE

Le Bureau d'Études ou Groupement de consultants proposera la démarche la plus détaillée qu'il jugera pertinente pour la réalisation de cette mission et qui sera discutée et validée avec les experts de l'OSS en charge du suivi de cette étude. L'approche de travail devra néanmoins se baser essentiellement sur les documents disponibles¹, des entretiens avec le personnel de l'OSS ainsi qu'avec les partenaires et les bénéficiaires actuels et potentiels pertinents aux niveaux national, sous régional, régional et international.

Une série de visites à l'OSS pour rencontrer les personnes concernées et organiser un ou plusieurs ateliers de partage et de validation pourront être envisagés. Les frais relatifs à ces visites devront être intégrés dans l'offre financière. De manière générale les échanges via courriel et téléconférence (Skype...) seront privilégiés.

Les interactions avec le personnel du Secrétariat Exécutif de l'OSS seront déterminantes pour la réussite de cette mission. Il sera important, en dehors des contacts bilatéraux, d'organiser des réunions de suivi à un pas de temps régulier (02 à 03 semaines).

Le Bureau d'études / groupement de consultants prendra en compte les remarques et itérations avec le Secrétaire Exécutif de l'OSS, le Comité d'Orientation Stratégique (COS) et des membres des autres instances.

Le processus d'élaboration de cette étude se fera à minima selon les quatre (4) phases suivantes:

Phase 1 : Collecte bibliographique et consolidation/validation de la méthodologie (durée indicative 02 semaines)

Cette première étape sera menée par le Bureau d'études / Groupement de consultants, elle consistera, à approfondir la compréhension du travail demandé sur la base de la bibliographie transmises par l'OSS et collectée par le Bureau d'études ou le Groupement de consultants.

À l'issue de cette étape, le Bureau d'Études ou le Groupement de consultants transmettra à l'OSS une note méthodologique consolidée en y incluant un guide d'entretien qui sera utilisé lors des contacts avec les différentes parties prenantes.

Cette étape sera validée par l'OSS lors d'une réunion (en présentiel ou par téléconférence) sur la base de documents soumis au préalable par le Bureau d'études ou Groupement de consultants.

Livrable :

L1.1 : Note méthodologique consolidée

Les phases 2 et 3 ci-dessous sont considérées comme indissociables et pourront être menées partiellement en parallèle, par exemple l'analyse documentaire et les entretiens pourront contribuer à la fois à l'évaluation de la mise en œuvre de la Stratégie 2020 et à l'élaboration de la Stratégie 2030.

¹En particulier sur les documents suivants (liste non-exhaustive) : Missions et statuts de l'OSS, Stratégie 2020, Rapports d'activités (OSS et projets) et compte rendus des instances, Contributions du Comité d'Orientation Stratégique de l'OSS, Evaluation à mi-parcours de la Stratégie 2020 de l'OSS, Autres documents stratégiques d'intérêt (CUA, UNCCD, UNFFCC, CBD, etc.), Stratégies de réduction de la pauvreté, stratégies régionales sectorielles (Eau Climat Agriculture notamment). Un certain nombre de documents sont présentés en annexe de ces TdRs (liste à préciser)

Phase 2 : Evaluation de la mise en œuvre de la Stratégie 2020 méthodologie (durée indicative 04 mois)

L'objectif de cette phase sera d' :

- Evaluer et analyser le niveau d'atteinte des objectifs de la stratégie 2020 de l'OSS, et
- Identifier les leçons apprises et les recommandations pour l'élaboration de la nouvelle Stratégie.

Le détail des tâches à effectuer par le Bureau d'Études ou le Groupement de consultants pour cette évaluation est donné dans la section 5.1 ci-dessous.

Cette phase sera complétée lorsque le rapport portant sur l'évaluation de la mise en œuvre de la stratégie 2020 sera validée par l'OSS.

Livrables :

- L2.1 : Rapport préliminaire à mi-parcours : Ebauche de l'Évaluation de mise en œuvre de la Stratégie 2020,
- L2.2 : Rapport final provisoire de l'Évaluation de mise en œuvre de la Stratégie 2020,
- L2.3 : Rapport final de l'Évaluation de mise en œuvre de la Stratégie 2020 en langues française et anglaise
- L2.4 : Présentation de l'Évaluation de mise en œuvre de la Stratégie 2020 en langues française et anglaise

Phase 3 : Elaboration de la Stratégie 2030(durée indicative 05 mois)

L'objectif de cette phase sera, entre autre, de :

- identifier les objectifs à court, moyen et long termes des différents axes d'intervention de l'OSS en lien avec les problématiques et enjeux de sa zone d'action ;
- proposer des indicateurs de suivi de la stratégie 2030.

Le détail des tâches à effectuer par le Bureau d'Études ou le Groupement de consultants pour l'élaboration de la Stratégie à l'horizon 2030 est donné dans la section 5.2 ci-dessous.

Cette phase sera complétée lorsque le rapport portant sur la Stratégie 2030 sera validée par l'OSS.

Livrables :

- L3.1 : Analyse situationnelle à partir de la documentation fournie et collectée et sur la base d'une partie des entretiens
- L3.2 : Rapport final provisoire de la Stratégie 2030,
- L3.3 : Rapport final de la Stratégie 2030 en langues française et anglaise
- L3.4 : Présentation de la Stratégie 2030 en langues française et anglaise

Phase 4 : Présentation de l'évaluation de la mise en œuvre de la Stratégie 2020 et de la proposition de la Stratégie 2030 durant la 6^{ème} Assemblée Générale de l'OSS (1^{er} semestre 2020).

Les résultats de cette étude seront présentés au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale qui seront organisés au cours du premier semestre 2020.

5. TACHES DU BUREAU D'ETUDES OU DU GROUPEMENT DE CONSULTANTS

Afin d'atteindre les résultats escomptés, l'exercice à mener s'articulera autour des actions suivantes :

5.1. Evaluation de la mise en œuvre de la Stratégie 2020

1- Evaluer les résultats atteints par rapports à ceux annoncés à travers :

- Analyse critique du document de la Stratégie 2020 et du document d'évaluation à mi-parcours de 2016 ;
- Evaluation des résultats opérationnels : produits, concepts, méthodologies, publications atteints par la mise en œuvre de la stratégie 2020 ;
- Evaluation de la pérennité des actions et des résultats atteints. (Ces derniers ont-ils un ancrage dans les institutions des pays membres ? De quelle manière ont-ils été appréciés et assimilés par les pays ?) ;
- Evaluation du degré d'engagement et de participation des pays membres et de leurs organisations spécialisées respectives ;
- Evaluation des résultats stratégiques : positionnement, appropriation et perception de ces résultats et de l'OSS par ses pays et institutions membres...
- Analyse succincte des moyens de mise en œuvre (moyens financiers et ressources humaines) de la stratégie 2020 ;
- Analyse détaillée des contraintes, y compris financières, et des difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre de la stratégie et de la pertinence des approches et solutions adoptées pour les contourner.

Afin d'évaluer les résultats de l'implémentation de la Stratégie 2020, l'étude pourra se baser entre-autre, sur les indicateurs proposés dans la matrice de suivi de l'évaluation à mi-parcours de ladite Stratégie (OSS, Avril 2016).

2- Identifier les limites de la Stratégie et de l'OSS à répondre aux enjeux de la région notamment au regard des attentes et aux besoins des pays membres et partenaires et évaluer la souplesse d'adaptation de l'institution par rapport au rythme d'évolution des enjeux et des problématiques de la région.

3- Identifier les leçons apprises et proposer des recommandations en tenant compte :

- Du contexte actuel dans la zone d'action de l'OSS ;
- Du contexte international, en particulier l'adoption des ODDs et plans stratégiques des Conventions de Rio et des accords sur les eaux internationales partagées (vision Africaine de l'eau2025, par ex) ;
- De l'émergence de la Finance Climat et des Fonds multilatéraux (Fonds Verts pour le Climat, Fonds d'Adaptation, etc.) et du positionnement de l'OSS vis à vis de ces Fonds (Agence régionale de mise en œuvre et/ou d'exécution, appui aux agences nationales récemment accréditées, relais de savoirs scientifiques, rôle de concertation aux niveaux national et régional, etc.).

4- Positionnement et visibilité de l'OSS :

- Positionnement de l'OSS par rapport aux autres organisations régionales, sous régionales évoluant dans le domaine d'activité et la zone d'action de l'OSS, en réponse aux grandes problématiques environnementales actuelles,
- Visibilité de l'action de l'OSS aux différents niveaux : national, sous régional, international, membres, partenaires techniques et financiers, société civile.

Les différentes tâches listées ci-dessus seront alimentées essentiellement par l'analyse de la bibliographie ainsi que par les entretiens menés avec les différentes parties prenantes.

5.2. ELABORATION DE LA STRATEGIE 2030

Sur les bases des conclusions de l'évaluation de la Stratégie 2020 et des entretiens menés avec les parties prenantes, la partie de l'étude consacrée à l'élaboration de la Stratégie 2030 comportera les tâches suivantes :

1- Analyser les problématiques et enjeux à l'horizon 2030 de la Zone Sahara Sahel (Analyse situationnelle) et identifier les principales orientations et le rôle futur de l'OSS, et proposer si nécessaire une reformulation de la vision et de la mission de l'institution dans ce contexte :

- Cadrage de la Stratégie :
 - Prendre en compte, entre autres, les problématiques ou défis économiques sociaux et institutionnels comme les migrations (internes ou externes) et les conflits, en relation avec la gestion durable des terres et de l'eau ;
 - prendre en compte les grands enjeux internationaux ainsi que les orientations majeures des pays de la région en termes d'environnement et plus spécifiquement eau et terre ;
 - Assurer une continuité avec les programmes et projets passés et en cours d'exécution ;
 - renforcer le positionnement de l'OSS comme une interface Science-Politiques.
- Prendre en considération notamment l'agenda 2063 de l'Union Africaine, des objectifs stratégiques de la BAfD notamment en matière de Changements Climatiques et des ODD en développant des « grappes de services » cohérents et orientés « changement de paradigme » et « impacts » pour les pays membres de l'institution ;
- Analyse de la concurrence, du positionnement et de la valeur ajoutée de l'OSS ;
- Prendre en compte le renforcement du rôle de la société civile ;
- Revisiter et reformuler si nécessaire les objectifs de la mission de l'OSS.

2- Proposer les objectifs et les axes stratégiques 2030

- Partant de la mission et statuts de l'OSS et en se basant d'une part sur le bilan de la stratégie 2020 et d'autre part sur l'analyse des défis, enjeux et opportunités, le Bureau d'Etudes / Groupement des Consultants :
 - Proposera les objectifs stratégiques de l'OSS à l'horizon 2030 ;
 - Etudiera/analysera les équilibres entre les axes Climat, Eau et Terre en rapport aux activités de l'OSS en tant qu'Entité régionale de mise en œuvre du Fonds pour l'adaptation et du Fonds Vert pour le Climat,

Les axes stratégiques actuels de l'OSS pourraient être reconduits, mais en les adaptant aux objectifs 2030. Le cas échéant, d'autres axes stratégiques pertinents pourraient être proposés.

3- Proposer le contenu de l'axe scientifique et technique de l'OSS et particulièrement pour les axes Eau, Terre et Climat :

Pour chacun des axes, proposer une structuration des activités et des objectifs à court et moyen termes (horizon 2024 – 2026) et à moyen et long terme (2026 et 2030), ainsi qu'un cadre général ou des indicateurs de suivi de la mise en œuvre de ces objectifs.

4- Proposer un renforcement de l'axe informationnel de l'OSS en appui au positionnement de l'institution sur les scènes africaine et internationale et le renforcement des partenariats en se basant sur une analyse de l'audience de l'OSS.

5- Proposer des actions permettant de mieux prendre en compte l'aspect genre dans les actions de l'OSS de manière à être en phase avec les lignes directrices des fonds multilatéraux.

6- Proposer une ébauche de partenariat à développer dans une vision de recherche de synergies et complémentarité thématiques et institutionnelles avec des organismes nationaux et (sous) régionaux et inter-régionaux pour la mise en œuvre des objectifs de la Stratégie 2030. Cette proposition de partenariat se basera sur l'évaluation du positionnement et de la visibilité de l'OSS par rapport aux autres organisations régionales, sous régionales, aux PTFs et aux organisations de la société civile.

7- Proposer les futures actions de la Fonction Observatoire/Veille prospective de l'OSS pour qu'elle puisse renforcer et pérenniser de manière à fournir des informations actualisées aux pays et institutions membres de l'OSS ainsi que de réfléchir aux mécanismes et nouveaux services à mettre en place.

8- Proposer pour chacun des objectifs, tant que faire se peut, une **évaluation financière / Ressources humaines** de leur mise en œuvre,

9- Evaluer les avantages et inconvénients d'une extension de la zone d'action de l'OSS et **proposer un mécanisme** de réponses aux sollicitations de pays non membres de l'institution notamment pour leur accompagnement dans l'accès à la Finance Climat.

6. LISTE DES LIVRABLES

L1.1 : Méthodologie consolidée,

L2.1 : Rapport préliminaire à mi-parcours : Ebauche de l'Evaluation de mise en œuvre de la Stratégie 2020,

L2.2 : Rapport final provisoire de l'Evaluation de mise en œuvre de la Stratégie 2020,

L2.3 : Rapport final de l'Evaluation de mise en œuvre de la Stratégie 2020 en langues française et anglaise tenant compte des remarques et observations du secrétariat exécutif de l'OSS,

L2.4 : Présentation de l'Evaluation de mise en œuvre de la Stratégie 2020 en langues française et anglaise,

L3.1 : Analyse situationnelle à partir de la documentation fournie et collectée et sur la base d'une partie des entretiens

L3.2 : Rapport préliminaire à mi-parcours : Ebauche de Stratégie 2030

L3.3 : Rapport final provisoire de la Stratégie 2030,

L3.4 : Rapport final de la Stratégie 2030 en langues française et anglaise tenant compte des remarques et observations du secrétariat exécutif de l'OSS,

L3.5 : Présentation de la Stratégie 2030 en langues française et anglaise.

7. DUREE ET PLANIFICATION

La réalisation de cette étude (phases 1 à 3) s'effectuera entre les mois de Juin à Novembre 2019. La phase 4 s'effectuera lors de la tenue de l'assemblée générale, prévue au printemps 2020.

Le Bureau d'études ou Groupement de consultants devra prendre en compte dans l'élaboration de son chronogramme la disponibilité du personnel du Secrétariat Exécutif ainsi que des instances de l'institution (Comité d'orientation stratégique, Conseil d'administration, Assemblée générale). Le calendrier ci-dessous donne une indication du processus d'interaction avec les organes de l'OSS.

Mois	Phase / Tâches principales / Livrable(s)	Interactions instances de l'OSS (Sec Exec, COS, membres du CA)
Juin	<ul style="list-style-type: none"> - Phase 1 : Atelier de démarrage : Consolidation méthodologie y compris le guide d'entretiens, liste des personnes / institutions à contacter pour entretien, <ul style="list-style-type: none"> o LivrableL1.1 : Note méthodologique consolidée - Phase 2 : Evaluation Stratégie 2020 (démarrage) - Phase 3 : Analyse situationnelle à partir de la documentation fournie et collectée et sur la base d'une partie des entretiens <ul style="list-style-type: none"> o LivrableL3.1 : Analyse situationnelle Stratégie 2030 	<ul style="list-style-type: none"> - Validation méthodologie, liste des contacts (Sec Exec) - Participation aux entretiens (Sec Exec, COS, membres du CA
Juillet	<ul style="list-style-type: none"> - Phase 2 : Evaluation Stratégie 2020 - Phase 3 : Elaboration de pistes pour la Stratégie 2030 - Point d'étape N°1 (présentiel ou VC) 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue analyse situationnelle (COS) - Participation aux entretiens (Sec Exec, COS, membres du CA - Point d'étape N°1(Sec Exec)
Août	<ul style="list-style-type: none"> - Phase 2 : Evaluation Stratégie 2020 - Phase 3 : Intégration commentaires instances / revue situationnelle - Livrables : <ul style="list-style-type: none"> o L2.1 : Rapport préliminaire à mi-parcours : Ebauche de l'Evaluation de mise en œuvre de la Stratégie 2020 o L3.2 : Rapport préliminaire à mi-parcours : Ebauche de Stratégie 2030 - Point d'étape N°2(présentiel ou VC) 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue pistes Stratégie 2030 (Sec Exec et COS) - Point d'étape N°2(Sec Exec)
Septembre	<ul style="list-style-type: none"> - Phase 2 : Evaluation Stratégie 2020 <ul style="list-style-type: none"> o Livrable : L2.2 Rapport final provisoire de l'Evaluation de mise en œuvre de la Stratégie 2020 - Phase 3 : Elaboration de la Stratégie 2030 - Point d'étape N°3(présentiel ou VC) 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue rapports préliminaires – L2.1 et L3.2-(Sec Exec et COS) - Point d'étape N°3(Sec Exec)

Mois	Phase / Tâches principales / Livrable(s)	Interactions instances de l'OSS (Sec Exec, COS, membres du CA)
Octobre	<ul style="list-style-type: none"> - Phase 2 : Consolidation Evaluation Stratégie 2020 <ul style="list-style-type: none"> o Livrables : <ul style="list-style-type: none"> ▪ L2.3 Rapport final de l'Evaluation de mise en œuvre de la Stratégie 2020 ▪ L2.4 : Présentation de l'Evaluation de mise en œuvre de la Stratégie 2020 en langues française et anglaise, - Phase 3 : Elaboration de la Stratégie 2030 <ul style="list-style-type: none"> o Livrable 3.3 : Rapport final provisoire de l'Elaboration de la Stratégie 2030 <p>Point d'étape N°4 (présentiel ou VC)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Revue L2.2 (Sec Exec et COS) - Point d'étape N°4 (Sec Exec)
Novembre	<ul style="list-style-type: none"> - Phase 3 : Elaboration de la Stratégie 2030 <ul style="list-style-type: none"> o Livrables : <ul style="list-style-type: none"> ▪ L3.4 : Rapport final de l'Elaboration de la Stratégie 2030, ▪ L3.5 : Présentation de la Stratégie 2030 en langues française et anglaise. - Point d'étape N°5 (présentiel ou VC) 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue L3.3 (Sec Exec et COS) Point d'étape N°5 (Sec Exec)
.....	
1 ^{er} Sem 2020	- Phase 4 : Présentation CA et 6eme AG	

Ainsi l'offre technique du soumissionnaire devra prendre en compte le calendrier ci-dessus dans sa proposition de chronogramme détaillé. D'autre part, le chronogramme détaillé intégrera les dates des déplacements du soumissionnaire dans les locaux du Secrétariat Exécutif de l'OSS, les entretiens ainsi que le planning d'intervention de l'expertise mobilisée pour la consultation.

8. PROFIL DEMANDE

Le choix de l'équipe retenue se basera entre autre sur la qualité des CV des experts proposés, et de la cohérence de leur expérience professionnelle avec les résultats attendus de la mission. L'OSS recommande une équipe restreinte, de deux à trois experts seniors maximum. L'équipe mobilisée devra comporter des experts diplômés en sciences et/ou gestion environnementale et/ou économiques et/ou sciences sociales ou autre domaine similaire et être dotée d'expériences et de références avérées pour conduire l'ensemble des travaux décrits dans ces termes de référence. Les capacités devant être réunies au sein de l'équipe d'experts sont à minima les suivantes :

- Capacité avérée à conduire un processus d'évaluation de programmes multidisciplinaires impliquant un grand nombre de partenaires,
- Capacité avérée à conduire une planification stratégique basée sur une analyse situationnelle,
- Capacité avérée à conduire une analyse des mutations en cours dans la zone d'action de l'OSS sur les thématiques Eau, Gestion durable des terres, Climat (adaptation, atténuation),
- Connaissance approfondie du paysage institutionnel africain et international dans les thématiques d'action de l'OSS,
- Capacité de rédaction, parfaite maîtrise écrite et orale du français et de l'anglais,
- Expérience / travaux similaires du Bureau d'études ou des experts.

9. REMUNERATION ET MODALITES DE PAIEMENT

Les documents finaux devront être livrés au plus tard la **DATE** (2019)

Le paiement du montant des honoraires sera effectué par l'OSS sur le compte spécifié par le Bureau d'Etudes ou Groupement de consultants selon le plan de paiement suivant :

- 10% à la commande (sous réserve de soumission d'une caution bancaire d'égal montant exigible à la première demande)
- 30% à la livraison du rapport préliminaire à l'OSS,
- 60% à la livraison des rapports finaux validés.

10. PRESENTATION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature doivent comprendre :

1- Une offre technique comprenant :

Dans le cas d'un Bureau d'études :

- Présentation du Bureau d'études incluant un document juridique portant création du Bureau d'études, un document définissant le pouvoir de signature du Chef de Bureau ou un engagement de mise à disposition de l'OSS de l'expertise nécessaire,
- Les curriculum vitae détaillés des experts chargés de cette mission : modèle standard de CV de l'OSS téléchargeable à partir de ce lien [[Modèle CV OSS](#)],
- Attestation sur l'honneur signée (annexée aux présents TdRs),
- Une note méthodologique incluant un guide d'entretien simplifié avec les parties prenantes,
- Un chronogramme pour la réalisation de l'étude,
- Autres références jugées utiles.

Dans le cas d'un Groupement de consultants :

- Présentation du groupement, un document désignant le Chef de file du groupement signé par tous les experts à engager pour cette étude,
- Les curriculum vitae détaillés des experts chargés de cette mission : modèle standard de CV de l'OSS téléchargeable à partir de ce lien [[Modèle CV OSS](#)],
- Attestation sur l'honneur individuelle signée (annexée aux présents TdRs),
- Une note méthodologique incluant un guide d'entretien simplifié avec les parties prenantes,
- Un chronogramme pour la réalisation de l'étude,
- Autres références jugées utiles.

2- Une offre financière

Les deux offres doivent être soumises sous deux plis séparés.

Modalités de soumission et date limite

Les dossiers de candidature doivent parvenir par voie postale, par porteur ou par courriel, et ce avant le **3 mai 2019 à 16h00, heure de Tunis** (pour la voie postale, le cachet du bureau d'ordre de l'OSS faisant foi). Les soumissionnaires doivent choisir une des options fournies ci-après.

Option A : Soumission par voie postale [ou] par porteur

Les candidatures remises par voie postale ou par porteur doivent être soumises sous plis fermés dans une enveloppe scellée portant la mention « NE PAS OUVRIR - « [AO/OSS/EvalStrat2020/Strat2030/110419-7] » » à l'adresse suivante.

Observatoire du Sahara et du Sahel
Boulevard de l'Environnement -BP 31
1080 Tunis Tunisie

Option B : Soumission par courriel

Les candidatures transmises par voie électronique doivent être adressées à l'adresse de courriel suivante : procurement@oss.org.tn et avec la mention « [AO/OSS/EvalStrat2020/Strat2030/110419-7] » en objet.

ANNEXE III | MODELE DE DECLARATION SUR L'HONNEUR

Déclaration sur l'honneur

Objet du marché : Sélection d'un Bureau d'Etudes ou d'un Groupement de consultants pour l'évaluation de la Stratégie 2020 et l'élaboration de la Stratégie 2030

Je, soussigné (nom et prénom, qualité au sein du Bureau d'études / Groupement de consultants),
agissant au nom et pour le compte de (Raison sociale du Bureau d'études / Groupement) au capital de (si Bureau d'études): , Adresse du siège social de la société : ,
inscrite au registre du commerce (SIRET) pays (ville) sous le n° ; Matricule fiscal :

● **Déclare sur l'honneur** :

- 1- disposer des ressources humaines et financières nécessaires pour la réalisation de la mission dans les conditions fixées par le dossier de candidature et m'engager à remplacer chaque membre de l'équipe, en cas d'empêchement, par un profil au moins équivalent ;
- 2- n'être pas en liquidation judiciaire et ne pas faire l'objet d'aucune poursuite judiciaire pour quelques motifs que ce soit ;
- 3- m'engager dans le cas où ma candidature est retenue, à souscrire aux polices d'assurance nécessaires et suffisantes, pour couvrir, tous les risques découlant de mon activité professionnelle ⁽²⁾ ;
- 4- m'engager à ne pas recourir, par moi-même ou par personne interposée, à des pratiques pouvant être qualifiées de fraude ou de corruption de personnes qui interviennent à quelque titre que ce soit dans les différentes procédures de passation, de gestion et d'exécution du présent marché.
- 5- m'engager à ne pas faire, par moi-même ou par personnes interposées, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion du présent appel d'offre
- 6- m'engager dans le cas où ma candidature est retenue, à respecter les procédures en vigueur à l'OSS ainsi que l'obligation de réserve et du secret professionnel pour tous les faits et/ou informations que j'aurais à connaître.

- **certifie** l'exactitude des renseignements contenus dans la présente déclaration sur l'honneur et dans les pièces fournies dans mon dossier de candidature.
- **certifie** que je n'ai aucuns liens de parenté avec aucune personne rémunéré d'une manière permanente et récurrente par l'OSS

- **reconnais** avoir pris connaissance que l'imprécision des informations contenues dans notre offre et/ou le non-respect des conditions de participation, sont des causes de rejet de notre candidature.

Fait à.....le.....

Signature et cachet

² Ces assurances concernent notamment : l'assurance maladie, l'assurance contre les accidents de travail, l'engagement de rapatriement au pays d'origine, l'assurance contre les accidents de voyage ;

ANNEXE IV | LISTE DES DOCUMENTS ANNEXES AUX TERMES DE REFERENCES

1. Stratégie 2010 de l'OSS (2004)
2. Evaluation de la mise en œuvre de la Stratégie 2010 de l'OSS (2010)
3. Stratégie 2020 de l'OSS (2012)
4. Evaluation à mi-parcours de la mise en œuvre de la Stratégie 2020 de l'OSS (2016)
5. Rapport quadriennal d'activités de l'OSS (2016)
6. Plan d'action complémentaires période 2016-2020 (2016)